

Vos questions / nos réponses

Y a t'il un moyen d'action pour se sevrer du crack

Par [clairedelune79](#) Postée le 03/06/2025 05:58

Bonjour, mon frère de 39 ans a sombrer dans la consommation de crack il y a 2/3 ans peut être(nous le supposons car découverte chez lui de pipe a crack). Depuis il est devenu un vrai zombi, lui qui prenait soin de lui (parfum, habillement dernier cri) n'est plus que l'ombre de lui même. Il ne travaille plus, percoit le rsa quand celui ci n'est pas coupé par faute de se rendre au rdv de la caf. Mais parents lui paye le loyer de son appartement (qui est un véritable squat tellement l'appart est en bazar permanent), ne fais plus les courses, s'alimente de temps en temps et fais même la manche aux abords des grandes gares de paris. Nous avons alerté l'assistante sociale de sa commune mais sans changement. Il est dans le deni total et ne voit pas son changement physique qui pourtant saute aux yeux, le peu de fois ou il passe voir mes parents c'est pour manger pendant 2 jours et dormir et repartir ensuite. Aucune communication n'est possible. Existe t'il un moyen choc pour lui faire admettre qu'il est toxicomane, l'emmener de force dans un autre endroit? Le faire interner? Nous pensions même le mettre à la rue pour lui faire un electro choc mais est ce bien raisonnable? Il ne veut pas entendre parler de cure de désintox non plus. Nous sommes très démunis .

Mise en ligne le 06/06/2025

Bonjour,

Nous comprenons bien votre peine et votre difficulté à faire face à cette situation très douloureuse. L'entourage des personnes qui sont dans le déni de leur consommation éprouvent très souvent un sentiment d'impuissance et de frustration. De notre place, nous allons tenter de vous aider de notre mieux.

Afin d'approfondir cette réponse, n'hésitez pas à nous contacter directement par téléphone ou par tchat pour échanger avec un écouteur de notre service. Nous répondons au 0 800 23 13 13, tous les jours de 08h à 02h. Les appels sont anonymes et non surtaxés. Le tchat est accessible du lundi au vendredi de 14h à 00h et le week-end de 14h à 20h.

Dans les faits, il n'est pas possible de contraindre une personne à aller vers le soin si elle ne le souhaite pas. La démarche doit venir de la personne, sinon cela n'est pas efficace. Pour l'instant, vous ne pouvez donc pas intervenir directement pour aider votre frère à se sevrer du crack.

Néanmoins, vous pouvez tenter de contacter les Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP) de Paris. Ces équipes mobiles se déplacent à la rencontre des personnes en situation de précarité pour les aider à accéder à des soins en psychiatrie. Cela ne concerne pas directement l'addiction mais étant donné la situation de votre frère, vous pourriez tenter de les contacter pour exposer la situation et voir si ils peuvent intervenir.

Dans tous les cas, le fait que votre frère arrive à garder un lien, même fragile, avec votre famille est positif et pourra lui permettre de trouver de l'aide par la suite.

D'autre part, pour vous et vos parents, il existe des lieux de soutien spécialement dédiés à l'entourage qui fait face à la consommation d'un proche. Ces lieux proposent des consultations gratuites, individuelles et confidentielles. Par rapport à la ville de résidence que vous nous avez indiquée, nous vous joignons les coordonées de plusieurs lieux qui pourraient vous soutenir dans cette épreuve difficile.

Nous espérons avoir pu vous aider et vous souhaitons un bonne fin de journée,

Bien cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les struc

Association Addictions France 95- Csapa de Cergy

18 bd de la Paix
95800 CERGY

Tél : 01 30 30 50 96

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : Lundi-Mercredi et Vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h - Jeudi de 9h à 13h et de 16h à 17h (répondeur téléphonique en dehors de ces horaires)

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Equipe mobile psychiatrie précarité Paris](#)